



Procès-verbal de L'Assemblée Bourgeoisiale de Conthey du 12 décembre 2023

- Présidence** : M. Christophe Germanier
- Présences** : 17 personnes
- Ordre du jour** :
1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée
 2. Budget 2023 de la Bourgeoisie :
 - Présentation du budget
 - Rapport de la Commission bourgeoisiale
 - Approbation du budget
 3. Achat d'immeubles situés à la Rue Lombarde 5 et 7
 - Présentation
 - Approbation de l'achat
 4. Divers
 - Nouvelle Constitution
 - Convention de mise en gérance caveau Tour Lombarde
 - Forêts

A 18h30, en présence de 17 personnes, le Président ouvre l'assemblée et donne lecture de l'ordre du jour. Il salue plus particulièrement les membres de la Commission bourgeoise, les représentants de l'Exécutif et les collaborateurs de l'Administration.

M. Guillaume Papilloud est désigné comme scrutateur de la présente séance.

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée

La Secrétaire porte connaissance du procès-verbal de l'assemblée du 13 juin 2023, qui ne donne lieu à aucune remarque et qui est approuvé à l'unanimité.

2. Budget 2024 de la Bourgeoisie

2.1. Présentation du budget 2024 de la Bourgeoisie

Le Président passe en revue les divers secteurs du budget 2024 de la Bourgeoisie.

Avec un total de revenus financiers de **CHF 1'302'600** et un total de charges financières de **CHF 1'270'760**, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de **CHF 31'840**. Après comptabilisation des amortissements pour **CHF 44'000**, le résultat du compte de fonctionnement présente une insuffisance de revenu de **CHF 12'160**. En comparaison, le budget 2023 prévoyait une insuffisance de revenu de **CHF 14'240**.

Le budget en question ne prévoit pas d'investissements. Il est rappelé qu'un montant de CHF 192'500 figurait à ce titre dans le budget 2023.

Ainsi, la fortune de la Bourgeoisie, estimée à CHF 932'850 au 31.12.2023, devrait s'élever à CHF 920'690 au 31.12.2024 en fonction des prévisions budgétaires 2023 et 2024.

Le Président précise que ce budget 2024 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents.

Par conséquent, au vu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial demande l'approbation du budget 2024.

2.2. Rapport de la Commission bourgeoise

Le rapporteur, M. Guillaume Papilloud, donne lecture du rapport de la Commission, dont la conclusion relève :

- que l'adoption de la nouvelle Constitution pourrait entraîner certaines modifications ;
- que la situation du caveau de la Tour Lombarde est très satisfaisante et qu'une nouvelle convention entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2024 ;
- que l'acquisition des deux bâtiments sis à la Rue Lombarde 5 et 7 faciliterait le réaménagement de l'espace de la Tour Lombarde et que la Commission bourgeoise est favorable à cette acquisition ;
- qu'un éclaircissement quant au calcul du montant des indemnités des Conseillers municipaux a été demandé ;
- qu'après analyse complète du budget et suite aux explications présentées par MM. Gautier Moulin et Dany Jollien, Conseillers bourgeoisiaux, et par la Cheffe des Finances, aucune remarque ou question supplémentaire n'a été relevée par les membres de la Commission. Il est dès lors proposé d'accepter le budget 2024 tel que présenté.

2.3. Approbation du budget 2024

L'assemblée approuve à 15 voix et une abstention le budget de la Bourgeoisie pour l'année 2024.

Le Président adresse ses remerciements à l'assemblée bourgeoïsale.

3. Achat d'immeubles situés à la Rue Lombarde 5 et 7

3.1. Présentation

Le Président présente la demande du Conseil bourgeoïsal à l'Assemblée bourgeoïsale concernant l'autorisation d'achat de deux immeubles situés à la Rue Lombarde 5 et 7 et celle de souscription d'un emprunt nécessaire à leur financement, pour un montant de CHF 2'100'000.

Le Président précise qu'il s'agit du patrimoine financier de la Bourgeoïsie.

Aucune remarque n'étant formulée quant à la présentation du Président, Monsieur Guillaume Papilloud, donne lecture du rapport de la Commission, dont la conclusion relève :

- qu'il s'agit d'une occasion pour la Bourgeoïsie de développement futur de l'espace de la Tour Lombarde, permettant ainsi une plus grande marge de manœuvre pour les futurs travaux ;
- qu'il s'agit d'un impact financier pour la Bourgeoïsie qui s'avère plus ou moins neutre ;
- que la Commission est favorable à l'achat de ces deux biens immobiliers, s'agissant de ressources nécessaires au développement de l'espace de la Tour Lombarde et aux futurs projets y relatifs.

La Commission propose à la Commune d'examiner la possibilité d'entretenir les parties communes et extérieures.

Pour donner suite à la lecture du rapport de la Commission, le Président ouvre la discussion quant à cette demande d'autorisation d'achat.

Des questions et précisions sont demandée quant au financement et quant aux frais d'entretien, aux investissements et aux amortissements

Aucune remarque ou question supplémentaire n'est relevée, le Président propose de passer au vote de l'Assemblée bourgeoïsale en vue de l'approbation de l'achat.

3.2. Approbation de l'achat

L'Assemblée approuve à l'unanimité la demande d'achat des deux immeubles situés à la Rue Lombarde 5 et 7 et celle de souscription d'un emprunt nécessaire à leur financement.

Le Président adresse ses remerciements à l'Assemblée pour son soutien.

4. Divers

4.1. Nouvelle Constitution

Le Président rappelle que si la nouvelle Constitution est acceptée, le Conseil municipal et le Conseil bourgeoïsal seront deux entités distinctes, sauf s'il est décidé de les fusionner.

4.2. Convention de mise en gérance caveau Tour Lombarde

Nathalie Franzé, Conseillère bourgeoïsale fait part que la Convention de mise en gérance du caveau de la Tour Lombarde a été resignée pour l'année 2024 avec Madame Delphine Gabbud, sous les mêmes conditions.

4.3. Forêts

Dany Jollien, Conseiller bourgeoisial remercie l'assemblée pour la très bonne collaboration avec le Service forestier. Yann Thiessoz donne connaissance que le contrôle cantonal a été passé avec succès et qu'un rapport à ce sujet est en cours de rédaction.

Aucune question n'étant formulée à ce sujet et aucun nouveau point n'étant évoqué, le Président remercie toutes les personnes présentes et leur transmet, de la part de l'ensemble du Conseil bourgeoisial, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

La prochaine assemblée se déroulera le 11 juin 2024.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h09.

Conthey, le 12 décembre 2023

Le Président : Christophe Germanier

Handwritten signature of Christophe Germanier in blue ink.

La Secrétaire : Laure Heger

Handwritten signature of Laure Heger in black ink.